COMMISSION DES LIBERTES CIVILES, DE LA JUSTICE ET DES AFFAIRES INTERIEURES
LE PRESIDENT

15.NOV 2005 205556

Monsieur Josep BORRELL FONTELLES Président Parlement européen

Monsieur le Président,

Je tiens à vous informer ainsi que la Conférence des Présidents des groupes que, depuis le 20 octobre dernier, la commission des Libertés civiles, de la Justice et des Affaires intérieures a déjà débattu à plusieurs reprises de la proposition de directive en matière de conservation des données (rapport Alvaro).

En particulier, le rapporteur et les shadow-rapporteurs ont entamé les travaux visant des possibles compromis entre les groupes politiques, ayant aussi à l'esprit l'état d'avancement des travaux au sein du Conseil et les premières prises de position des représentants de la Commission sur ce dossier.

Une première réunion avec les autres institutions, et en particulier avec l'Ambassadeur John GRANT, vient de se tenir aujourd'hui et une autre est prévue pour le 22 novembre prochain. A cette occasion, l'Ambassadeur envisage de nous présenter les réactions du COREPER sur les propositions de compromis ainsi que sur d'autres points du projet de directive qui seront débattus ce 17 novembre.

Sur la base de ces informations, les membres de LIBE pourront définir leurs positions lors du vote du rapport le 24 novembre.

./.

Il est toutefois bien possible que sur certains points, la commission parlementaire ne retienne pas les positions du Conseil et que des avancées ultérieures dans la négociation avec la Présidence du Conseil et la Commission soient à prévoir dans la période entre le dépôt du rapport et le vote de la plénière en décembre.

Je tenais à vous en informer et je reste à votre disposition, ainsi que le rapporteur, pour tout renseignement complémentaire que vous ou la Conférence des Présidents souhaiteriez obtenir.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Acce tout um affaiten.

Jean-Marie CAVADA

Copie: membres du Groupe de travail